



HAL
open science

L'emploi féminin dans le secteur associatif

Emmanuelle Marchal

► **To cite this version:**

Emmanuelle Marchal. L'emploi féminin dans le secteur associatif. Pénélope, 1984, 11, pp.89 - 92.
hal-02937551

HAL Id: hal-02937551

<https://sciencespo.hal.science/hal-02937551>

Submitted on 27 Jul 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

MARCHAL, Emmanuelle.

“L’emploi féminin dans le secteur
associatif.”

Pénélope, no. 11 (1984): 89–92.

- (1) D'après l'enquête réalisée aux Etats-Unis par l'Agence pour les Services de Volontaires. WDC 20525/1975.
- (2) A. MASLOW, Motivations et Personalities, New York, Harper, 1954.
- (3) A part le travail récent de E. MARCHAL et I. KANDEL, au Centre d'Etudes de l'Emploi, voir article suivant "L'emploi féminin dans le secteur associatif".

L'EMPLOI FÉMININ DANS LE SECTEUR ASSOCIATIF

Dans le secteur associatif employeur (1), 71 % des emplois permanents sont occupés par des femmes. L'importance de ce taux de féminité s'observe dans toutes les activités associatives, et atteint 99 % dans les activités d'aide et d'accueil. La sur-représentation des femmes, provient de la nature même des activités associatives, qui supposent d'aider, d'assister, d'enseigner, de prendre en charge... des populations en difficultés, des malades, des immigrés, des personnes âgées, des handicapés, des inadaptés sociaux et des enfants. La plupart de ces activités sont dévolues à des femmes, par goût ou par tradition, et à cet égard le secteur associatif n'introduit pas d'innovation particulière.

La spécificité du domaine d'intervention de ce secteur se répercute directement sur la structure de l'offre d'emplois présentée par grands types de fonction. Plus de la moitié des emplois sont occupés par du personnel social et d'assistance (18 %), éducatif (12 %), médical et para-médical (10 %), d'enseignement (9 %) et d'animation (6 %). Les femmes sont majoritaires dans toutes ces fonctions, et les taux de féminité varient de 56% à 96 % du personnel éducatif (au sens d'éducateur spécialisé, technique...) au personnel social et d'assistance. Si cette dernière profession a été investie dès sa création par les femmes (ce qui n'est pas sans lien avec sa proximité au bénévolat), d'autres ne l'ont été que progressivement, comme l'enseignement. Le même processus est en cours pour les médecins et les éducateurs (2). Loin d'être un phénomène marginal ou passager, il semble que la féminisation des emplois du secteur associatif aille en s'accroissant.

Pourtant la prédominance du personnel féminin ne

s'explique pas seulement par l'importance de ces fonctions "relationnelles". Elle ressort également de l'étude du contenu des emplois de l'administration (18 %) et de ceux des services généraux, a priori non marqués sexuellement : leur distribution interne favorise systématiquement l'importance du taux de féminité là où les secrétaires et les emplois de bureaux sont nécessairement plus nombreux que les emplois d'encadrement, là où le personnel de service est plus important que le personnel ouvrier. Nombre d'emplois proposés par le secteur associatif ne sont que la projection dans la sphère salariée marchande ou non marchande, du travail domestique traditionnellement réservé aux femmes. Une proportion significative d'entre eux sont ainsi considérés comme une "extension des activités naturelles, gratuites, effectuées par des femmes" (3) : emplois d'auxiliaires familiaux, d'aides médico-psycho-pédagogiques, d'aides maternelles, d'aides puéricultrices... Cette assimilation est un obstacle à la reconnaissance de la qualification de la plupart de ces emplois, et de celui des aides ménagères en particulier (a fortiori des femmes de ménage) : les qualifications mises en oeuvre pour la réalisation de ces tâches ne sont pas dispensées par l'appareil scolaire, mais censées être acquises dans la sphère familiale, voire même innées (4). L'importance des taux de féminité dans les associations va ainsi de pair avec la connotation "sociale" des professions, mais augmente également lorsqu'elles acquièrent un caractère d'assistance.

Cela ne signifie pas que les femmes y occupent exclusivement des emplois non qualifiés. Les emplois de la santé, de l'enseignement ou du secteur socio-éducatif sont largement représentés dans le secteur associatif. Il s'agit d'emplois d'encadrement tout à la fois qualifiés et "féminin". La présence de nombreuses femmes dans ces professions n'est pas sans lien avec la possibilité de les exercer à temps partiel. Celui-ci est très répandu dans les petites associations (1 à 15 salariés) où 39 % du personnel travaille à temps partiel : 20 % des hommes et 48 % des femmes. Il touche les deux-tiers des femmes de ménage, la moitié des secrétaires et des professions para-médicales, et la plupart des emplois qui ont un caractère spécialisé (éducateurs, animateurs,

médecins, personnel social...). Pour ces derniers, ce n'est pas le degré de qualification qui influence la durée du travail, mais bien la spécialité : ce sont les éducateurs qui travaillent le plus, suivis des animateurs puis des professions à caractère social et d'assistance. Les femmes sont généralement sur-représentées dans les emplois où le temps partiel est particulièrement répandu. Même si la diminution du temps de travail a souvent pour corollaire des niveaux de salaire peu élevés, la possibilité d'un tel aménagement est une raison supplémentaire de l'attraction que représente pour les femmes l'offre de travail dans le secteur associatif.

En réalité tout concourt à expliquer l'importance du taux de féminité de ces emplois. Une piste de recherche nous est fournie par leur proximité au travail non marchand. Les femmes jouent-elles un rôle spécifique dans le processus de professionnalisation du secteur associatif ?

(1) Cet article repose sur une enquête réalisée auprès des associations (N = 311) qui emploient du personnel en Seine et Marne. Les activités de ces associations gestionnaires sont très typées : soins et services sociaux (activités sanitaires, d'hébergement, d'insertion, d'aide et d'accueil) ; loisirs (activités socio-culturelles, artistiques et sportives) ; groupements d'expression et de défense d'intérêt, enseignement-formation-professionnelle, activités économiques. L'échantillon des emplois permanents dont il est question ici se compose de 6040 salariés. Cette enquête a déjà fait l'objet de 2 articles publiés dans le Bulletin du Centre d'Etudes de l'Emploi : n° 56, juin 1982 et n° 63-64, août-octobre 1983. La publication finale des résultats fait l'objet du Dossier de Recherche n° 12 (à paraître) du C.E.E.

(2) Cf. "Les professions sanitaires et sociales", Inspection Générale des Affaires Sociales, rapport annuel 1979.

- (3) Andrée KARTCHEVSKY-BULPORT, "Travail féminin, travail des femmes : les enjeux des approches des spécialistes", *Le Sexe du Travail*, PUG, 1984.
- (4) Cette thèse est développée à propos du travail ouvrier par Danièle KERGOAT "Plaidoyer pour une sociologie des rapports sociaux", *ibid.*

PARTICIPATION DES FEMMES A LA
VIE SOCIALE, POLITIQUE ET INTERNATIONALE